



Cabinet Pierre KULPA

Société de Commissaires aux comptes (Compagnie régionale de TOULOUSE)
Les Ambassadeurs II – Hall B3
1, allée des nymphéas 31240 L'UNION

ASSOCIATION CLEMENCE ISAURE
42, Rue des Champs Elysées
31500 TOULOUSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2013 (Année Civile)

Aux Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2013 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification des appréciations ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

SARL au capital de 100 000 € - RCS Toulouse B 415 008 416 – Code NAF 6920Z
SIRET: 415 008 416 00026 - N° TVA CEE: FR93 415008416

Tél : 05.62.89.04.60 – Fax : 05.62.89.04.61

Mail : cabinet.kulpa@cabinet-kulpa.com

Internet : www.cabinet-kulpa.net

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à TOULOUSE, le 13 Juin 2014

Denis KULPA
Chef de Mission



Pierre KULPA
Commissaire aux Comptes Associé



Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	87 628	87 628	87 628
Ecarts de réévaluation	590 536	590 536	590 536
Réserves	37 846	37 846	35 513
Report à nouveau	(21 339)	(21 339)	(34 518)
Résultat de l'exercice			
Fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Apports			
Legs et donations			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (commodat)			
Autres fonds associatifs			
Total	836 832	836 832	858 171
Provisions et fonds dédiés			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement			
Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)			
Total	1 083 063	1 083 063	923 275
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	426 979	426 979	445 806
Emprunts et dettes financières divers (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 184	89 184	66 014
Dettes fiscales et sociales	283 593	283 593	248 987
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	55 016	55 016	13 284
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	14 114	14 114	6 114
Total	868 887	868 887	780 207
Ecarts de conversion passif			
IV			
Total du passif			
(I+II+III+IV)	2 788 783	2 788 783	2 561 653
Renvois			
Dettes sauf (1) à plus d'un an			
Dettes sauf (1) à moins d'un an			
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) Dont emprunts participatifs			
Engagements donnés			
Sur les legs acceptés			
Autres			

Comptabilité tenue en

Compte de résultat

Association Clémence Isaura

Période de l'exercice : 01/01/2013 - 31/12/2013
 Période de l'exercice précédent : 01/01/2012 - 31/12/2012
 EUR

		Période de l'exercice		Période de l'exercice précédent	
		01/01/2013	31/12/2013	01/01/2012	31/12/2012
		Exercice		Exercice précédent	
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	2 310 879	2 462 705	407 343	2 718 223
	Production vendue	2 462 705	2 462 705	407 343	2 718 223
Charges d'exploitation	Biens				
	Dotations et produits de tarification				
	Autres services				
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	2 898 721	2 898 721	407 343	2 718 223
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels su opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation	130 229	130 229	41 559	143 331
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	10 007	10 007	41 559	143 331
	Collations				
Autres produits (1)	154 547	154 547	143 331	143 331	
Total des produits d'exploitation		3 193 506	3 193 506	2 903 114	2 903 114
Charges d'exploitation	Marchandises				
	Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	Achats	206 415	206 415	183 499	183 499
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (2)	895 557	895 557	787 528	787 528
	Impôts, taxes et versements assimilés	140 377	140 377	120 995	120 995
	Salaires et traitements	1 140 911	1 140 911	1 098 362	1 098 362
	Charges sociales	557 437	557 437	502 503	502 503
- sur immobilisations	71 778	71 778	46 849	46 849	
amortissements					
Dotations					
- sur actif circulant : provisions	2 606	2 606	28 827	28 827	
- pour risques et charges : provisions	7 190	7 190	28 827	28 827	
Subventions accordées par l'association	30 818	30 818	22 899	22 899	
Autres charges					
Total des charges d'exploitation		3 053 092	3 053 092	2 791 465	2 791 465
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés			52 791	52 791
	Déficits ou excédents transférés				(52 791)
Produits financiers	Produits financiers de participations				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé	10 554	10 554	14 934	14 934
Charges financières	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
Charges financières	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Différences négatives de change	17 093	17 093	16 694	16 694
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées				
Charges financières	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Différences négatives de change				
Total des charges financières		17 093	17 093	16 694	16 694
Résultat financier		(6 539)	(6 539)	(1 760)	(1 760)
Résultat courant avant impôt		(11-III-IV+V-VI)	(11-III-IV+V-VI)	109 888	109 888
Renvois	(1) Dont : Dons				
	Legs et donations				
Renvois	Produits liés à des financements réglementaires				
	Ventes de dons en nature				
Renvois	(2) Y compris redevances de crédit-bail mobilier				
	Produits liés à des financements réglementaires				

Compte de résultat (suite)

Association Clémence Isaure

Exercice	Exercice précédent
01/01/2013	01/01/2012
31/12/2013	31/12/2012

EUR

Produits exceptionnels		Charges exceptionnelles	
Produits exceptionnels sur opérations de gestions	999	Total des charges exceptionnelles	17 139
Reprises sur provisions et transferts de charges		Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	
		Charges exceptionnelles sur opérations de gestions	288
		Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 098
			1 386
			17 139
Résultat exceptionnel		(386)	
Participations des salariés aux résultats		IX	
Impôts sur les sociétés		X	
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		XI	
Engagements à réaliser sur ressources affectées		XII	
Total des produits		(I+III+V+VII+XI)	
Total des charges		(II+IV+VI+VIII+IX+X+XII)	
Excédent ou déficit		(XIII-XIV)	
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits		Produits	
Bénévolat		Bénévolat	
Prestations en nature		Prestations en nature	
Dons en nature		Dons en nature	
Charges		Charges	
Secours en nature		Secours en nature	
Mise à disposition de biens et services		Mise à disposition de biens et services	
Personnel bénévole		Personnel bénévole	

Comptabilité tenue en

ANNEXE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Cabinet Pierre KULPA
Société de Commissaires aux Comptes
(Compagnie Régionale de TOULOUSE)
Les Ambassadeurs II - 1 allée des Nymphéas
31240 L'UNION

Association Clemence Isaura

Cabinet Pierre KULPA
Société de Commissaires aux Comptes
 (Compagnie Régionale de TOULOUSE)
 Les Ambassadeurs II - 1 allée des Nymphéas
 31240 L'UNION

	FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	3
	1. PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES	4
	1.1. PRINCIPES COMPTABLES 1.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS 1.3. CREANCES 1.4. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT 1.5. LES FONDS ASSOCIATIFS 1.6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES 1.7. EMPRUNTS	
8	2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	
	2.1. BILAN ACTIF 2.1.1. TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS 2.1.2. TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS 2.1.3. TABLEAU D'ECHEANCES DES CREANCES 2.2. BILAN PASSIF 2.2.1. TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS 2.2.2. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES 2.2.3. FONDS DEDIES 2.2.4. ETAT DES DETTES 2.2.5. CHARGES A PAYER	
14	3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	
	3.1. VENTILATION DES PRODUITS D'EXPLOITATION 3.2. VENTILATION DE L'EFFECTIF SALARIE AU 31/12/2013	
15	4. ENGAGEMENTS HORS BILAN	
	4.1. INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL 4.1.1. DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION 4.1.2. MISES A DISPOSITION 4.2. ENGAGEMENTS DONNES	
	SOMMAIRE	

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

Les conventions suivantes ont été respectées :

comptes associatifs.

Les comptes administratifs des établissements établis selon les principes comptables cités ci-dessus sont retraités afin d'être en conformité avec les principes comptables prévus pour les centres, et ne sont pas présentées au compte de résultat général.

Les comptes annuels de l'association correspondent au cumul des activités de l'association. Les prestations réciproques sont isolées au cours de l'année dans des comptes d'opérations inter-familles pour les comptes administratifs des établissements sociaux et médico-sociaux.

- Les principes comptables prévus par l'article R 314-81 du Code de l'Action Sociale et des Familles pour les comptes administratifs des établissements sociaux et médico-sociaux.
- L'avis n° 2007-05 du 4 mai 2007 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux règles comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R.314.1 du Code de l'Action Sociale et des Familles appliquant l'instruction budgétaire et comptable M22, ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux.
- Les règles définies dans l'instruction M22 concernant les comptes des établissements sous contrôle des tiers financeurs.
- Le règlement 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général et la prise en compte du règlement 99.01 relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des associations et des fondations.

Les comptes annuels de l'exercice 2013 ont été établis conformément aux dispositions des règlements émis par l'Autorité des Normes Comptables (A.N.C.) et compte tenu des spécificités et dérogations précisées par :

1.1. PRINCIPES COMPTABLES

1. PRINCIPES – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Aucun fait significatif n'est intervenu au cours de l'exercice.

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations incorporées sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sur ces immobilisations incorporelles sont calculés selon le mode linéaire sur une durée de 1 à 4 ans.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées de la façon suivante :

- les biens acquis à titre onéreux sont évalués à leur coût d'acquisition,
- les biens acquis à titre gratuit sont évalués à leur valeur vénale.

La valeur brute des immobilisations est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon le mode linéaire et en retenant les durées qui figurent au tableau de l'inventaire des durées et des taux pratiqués au sein de l'association.

L'association n'a déterminé aucun composant sur les biens figurant à l'actif. Toutefois, lorsque des composants sont identifiés à l'occasion de réparations ou d'opérations sur les immobilisations, ils sont amortis sur leur durée de vie économique.

Immobilisations	Durée d'amortissement
Installations générales	10 ans
Matériel d'hébergement	5 ans
Matériel de transport	2 à 5 ans
Mobilier	5 ans
Matériel de bureau	4 à 5 ans
Matériel informatique	4 à 5 ans

1.3. CREANCES

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.4. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les VMP sont inscrites à leur coût d'acquisition. Les plus-values de cessions sont calculées selon la méthode "premier entré, premier sorti".

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Cabinet Pierre KULPA

Société de Commissaires aux Comptes

(Compagnie Régionale de TOULOUSE)

Les Ambassadeurs II - 1 allée des Nymphéas

31240 L'UNION

Association Clemence Isaura

Cabinet Pierre KULPA
Société de Commissaires aux Comptes
(Compagnie Régionale de TOULOUSE)
Les Ambassadeurs II - 1 allée des Nymphéas
31240 L'UNION

Ce poste comprend les emprunts et dettes financières contractées auprès des établissements de crédit.

1.7. EMPRUNTS

Elles sont constituées conformément au règlement A.N.C. 2000.06 relatif aux passifs. Elles sont constituées en fonction des risques connus ou estimés à la clôture. Les provisions pour risques comprennent les risques et litiges salariaux. La provision pour indemnités de départ à la retraite comptabilisée au 31 décembre 2013 est de 123 420 €. L'Association n'a souscrit aucun régime de retraite en faveur de ses salariés, ni aucun avantage de prévoyance ou assimilé qui serait versé à l'issue de la période d'activité. Ses seuls engagements en matière de retraite résultent de l'application des dispositions conventionnelles ou contractuelles concernant le versement d'une indemnité de départ à la retraite.

1.6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les fonds associatifs sont ventilés entre les fonds propres et les autres fonds associatifs conformément à la réglementation en vigueur. Toutefois, les fonds propres incluent les fonds des établissements sous contrôle des tiers financeurs. Le bilan présenté au Conseil d'Administration est le bilan avant répartition du résultat de l'exercice.

1.5. FONDS ASSOCIATIFS



Cabinet Pierre KULPA
Société de Commissaires aux Comptes
 (Compagnie Régionale de TOULOUSE)
 Les Ambassadeurs II - 1 allée des Nymphéas
 31240 L'UNION

2013		A nouveau début exercice	Acquisitions	Cessions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Autres Immob. Incorporelles	14 176	417		14 593
Immobilisations Corporelles	Terrains	367 850			367 850
	Constructions	464 129			464 129
	Installations Techniques, Mat. & Outillages	35 555	3 230		38 785
	Matériel de Transport	94 795			94 795
	Matériel & Mobilier	130 882	9 860	1 218	139 524
	Autres Immobilisations Corporelles	299 814	10 076		309 890
Immobilisations en Cours					
Immobilisations Financières					
	Participations	2 147	3		2 150
	Autres Titres Immobilisés	8 233			8 233
	Autres	8 513	329		8 842
TOTAL		1 426 095	23 914	1 218	1 448 791

2.1.1. TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS

2.1. BILAN ACTIF

2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN



2013		A nouveau	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Autres Immob. Incorporelles	12 861	1 611		14 472
	Immobilisations Corporelles				
Immobilisations Corporelles	Constructions	22 032	23 206	45 239	45 239
	Installations Techniques, Mat & Outillages	24 784	3 491	28 276	28 276
	Matériel de Transport	51 981	12 135	64 116	64 116
	Matériel & Mobilier	108 220	8 864	116 965	116 965
	Autres Immobilisations Corporelles	164 722	22 471	187 194	187 194
TOTAL	384 601	71 779	119	456 260	

2.1.2. TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS

Cabinet Pierre KULPA
Société de Commissaires aux Comptes
 (Compagnie Régionale de TOULOUSE)
 Les Ambassadeurs II - 1 allée des Nymphéas
 31240 L'UNION

		2013	
Montant	Degré de liquidité de l'actif	brut	
		moins d'un an	plus d'un an
		Creances de l'actif circulant	
		Avances et acomptes sur commandes	
		Redevables : Organismes et Usagers	
		Fournisseurs débiteurs	
		Personnel et comptes rattachés	
		Autres	
		Charges constatées d'avance	
Totaux		464 656	462 050
			2 606

2.1.3. TABLEAU D'ECHEANCES DES CREANCES

2.2. BILAN PASSIF

2.2.1. TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

2013	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Fonds Associatifs sans droit de reprise	87 628			87 628
Réserves	590 536			590 536
Report à Nouveaux	35 514	4 136,010	1 804	37 846
Résultat de l'exercice	-34 518	-21 339	-34 518	-21 339
Résultat sous contrôle des tiers financeurs	-173 179	39 344	76 195	-210 030
Provisions Réglementées	352 190			352 190
TOTAL	858 171	22 141	43 480	836 832

2.2.2. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

2013	A nouveau début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Provisions pour risques	607 174	7 190		614 364
Provisions pour charges	17 401			17 401
	624 575	7 190	0	631 765

Cabinet Pierre KULPA
 Société de Commissaires aux Comptes
 (Compagnie Régionale de TOULOUSE)
 Les Ambassadeurs II - 1 allée des Nymphéas
 31240 L'UNION



Cabinet Pierre KULPA
 Société de Commissaires aux Comptes
 (Compagnie Régionale de TOULOUSE)
 Les Ambassadeurs II - 1 allée des Nymphéas
 31240 L'UNION

		2013	
		brut	Degré d'exigibilité du passif
		moins d'un an	plus d'un an
Dettes	Emprunts et dettes auprès des ets de crédits	426 979	20 639
	Dettes fournisseurs	89 184	89 184
	Dettes fiscales et sociales	283 593	283 593
	Dettes fournisseurs d'immobilisations	55 017	55 017
	Autres dettes	14 114	14 114
	Produits constatés d'avance	14 114	14 114
Totaux	868 887	462 547	86 002
			320 338
			320 338

2.2.4 ETAT DES DETTES

		2013	
		Montant à l'ouverture de l'exercice	Diminution de l'exercice
		Augmentation de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Fonds Dediés		298 699	152 598
TOTAL		298 699	152 598
			0
			451 297

2.2.3 FONDS DEDIES



Cabinet Pierre KULPA
Société de Commissaires aux Comptes
 (Compagnie Régionale de TOULOUSE)
 Les Ambassadeurs II - 1 allée des Nymphéas
 31240 L'UNION

- charges d'emprunts 1 215 €
- dettes fournisseurs 32 520 €
- dettes fiscales et sociales 142 636 €

Les charges à payer sont incluses dans les postes du bilan pour un montant de 176 371 € :

2.2.5 CHARGES A PAYER

Cabinet Pierre KULPA
Société de Commissaires aux Comptes
 (Compagnie Régionale de TOULOUSE)
 Les Ambassadeurs II - 1 allée des Nymphéas
 31240 L'UNION

ETP	31/12/2013
Cadre	7,75
Non Cadre	24,17
Total	31,92

3.2. VENTILATION DE L'EFFECTIF SALARIE AU 31 DECEMBRE 2013

PRODUITS	2013	2012	Variation
<i>Produits d'exploitation :</i>			
. Production vendue de biens			
. Produits liés à des financements réglementaires	2 462 705	2 310 879	151 826
. Production vendue services	436 016	407 343	28 673
TOTAL	2 898 721	2 718 222	180 499

3.1. VENTILATION DES PRODUITS D'EXPLOITATION en euros

3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT



Cabinet Pierre KULPA
Société de Commissaires aux Comptes
 (Compagnie Régionale de TOULOUSE)
 Les Ambassadeurs II - 1 allée des Nymphéas
 31240 L'UNION

Emprunt Crédit Agricole de 400 000 € : privilège du prêteur de deniers -
 Capital restant du au 31 décembre 2013 : 375 148 €.

4.2. ENGAGEMENTS DONNES

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mars 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 3 109 heures au 31 décembre 2013.

4.1. DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

4.1. INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL

4. ENGAGEMENTS HORS BILAN